

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

AU CŒUR DES ACTIONS DU SYAGE

2013



SyAGE

L'eau source d'intérêt général

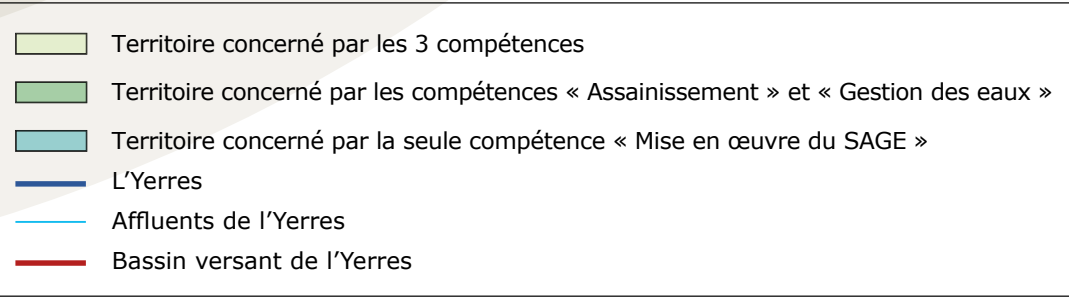
Un territoire étendu à l'échelle du bassin versant

LES GROUPEMENTS DE COMMUNES & EPCI ADHÉRENTS

- Le Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart (SAN Sénart)
- Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Entretien de la Marsange
- Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Brie Boisée (SIAEPBB)
- Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées (SICTEU)
- Le Syndicat Mixte d'Assainissement des Boues (SMAB)
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Yerres (SIAVY)
- Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'entretien des rus du bassin du Réveillon (SIAR)
- Le Syndicat Intercommunal de la Brie pour le Raccordement à Valenton (SIBRAV)
- Le Syndicat Intercommunal de Travaux et d'Entretien de la Barbançonne (SITEB)
- Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la région de La Houssaye-en-Brie (SIAEPA)
- La Communauté de Communes des Gués de l'Yerres
- Le Syndicat intercommunal d'aménagement du ru d'Avon
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'entretien du ru de Bréon
- Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Tournan-en-Brie (SIAEP de la région de Tournan-en-Brie)
- Le Syndicat Mixte Centre Brie pour l'Assainissement Non Collectif (SMCBANC)
- La Communauté de Communes de la Brie Centrale (CCBC)
- La Communauté de Communes de l'Yerres à l'Ancoeur (CCYA)
- Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la région de Touquin (SIAEP de la région de Touquin)
- Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable d'Andrezel, Verneuil l'Etang et Yèbles (SIAEP)

LES COMMUNES ADHÉRENTES

- | | | |
|------------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| ○ Andrezel | ○ Crisenoy | ○ Lumigny-Nesles-Ormeaux |
| ○ Argentières | ○ Crosne | ○ Maison-Rouge-en-Brie |
| ○ Aubepierre Ozouer-le-Repos | ○ Draveil | ○ Mandres-les-Roses |
| ○ Beauvoir | ○ Épinay-sous-Sénart | ○ Marles-en-Brie |
| ○ Bernay-Vilbert | ○ Évry-Grégy-sur-Yerres | ○ Marolles-en-Brie |
| ○ Bezalles | ○ Favières-en-Brie | ○ Montgeron |
| ○ Boisdon | ○ Ferrolles-Attilly | ○ Neufmoutiers-en-Brie |
| ○ Boussy-Saint-Antoine | ○ Fontenay-Trésigny | ○ Ozoir-la-Ferrière |
| ○ Brie-Comte-Robert | ○ Grandpuits-Bailly-Carrois | ○ Ozouer-le-Voulgis |
| ○ Brunoy | ○ Gretz-Armainvilliers | ○ Pécy |
| ○ Champeaux | ○ Grisy-Suisnes | ○ Périgny-sur-Yerres |
| ○ Châteaubateau | ○ Guignes | ○ Pezarches |
| ○ Châtres | ○ Hautefeuille | ○ Pontcarré |
| ○ Chaumes-en-Brie | ○ Jossigny | ○ Presles-en-Brie |
| ○ Chenoise | ○ Jouy-le-Châtel | ○ Quiers |
| ○ Chevry-Cossigny | ○ La Croix-en-Brie | ○ Quincy-sous-Sénart |
| ○ Clos-Fontaine | ○ La Houssaye-en-Brie | ○ Rozay-en-Brie |
| ○ Coubert | ○ Le Plessis-Feu-Aussoux | ○ Saint-Just-en-Brie |
| ○ Courpalay | ○ Les Chapelles Bourbon | ○ Saints |
| ○ Courquetaine | ○ Lésigny | ○ Santeny |
| ○ Courtomer | ○ Limoges-Fourches | ○ Servon |
| ○ Crèvecœur-en-Brie | ○ Lissy | ○ Soignolles-en-Brie |
| | ○ Liverdy-en-Brie | |



DONNÉES CARTOGRAPHIQUES AU 15 MAI 2014



SOMMAIRE

- 03 / **AVANT-PROPOS**
- 04 / **HISTOIRE**
- 06 / **TERRITOIRE**
- 08 / **EXPERTISE**
- 18 / **ENGAGEMENT**



Bien que cette année 2013 marque, pour le SyAGE, la fin d'une mandature, il me semble essentiel de nous centrer davantage sur la dynamique de nos projets que sur le passé.

En effet, si le SyAGE a une **histoire** – qui lui confère une incontestable légitimité – il a surtout un avenir, un avenir qui se construit chaque jour en s'inscrivant sans relâche sur le **territoire** du bassin versant, seule échelle pertinente dès lors que l'on traite de la gestion des eaux.

Car si le SyAGE accomplit avec professionnalisme et rigueur les missions et les tâches qui lui sont dévolues, il sait également mettre son **expertise** au service de projets ambitieux et novateurs qui lui ont toujours permis d'anticiper les évolutions du monde qui l'entoure.

C'est cet **engagement** qui caractérise le mieux notre syndicat : un engagement au quotidien au plus près des usagers et des communes et un engagement sur l'avenir, afin de préserver la ressource en eau, ce bien précieux qui appartient à chacun d'entre nous.

HISTOIRE



1952

Création du Syndicat.

1978

À la suite des inondations de mars 1978, mise en place du premier Contrat régional qui a notamment pour vocation la lutte contre les inondations.

1989

Création de la Gestion rationnelle des réseaux qui constitue une première au niveau national. Ce service aura en charge de lutter contre les pollutions en contrôlant la conformité des branchements.

Tout au long de son histoire, le Syndicat a su démontrer qu'il avait à cœur de gérer les problématiques du présent tout en anticipant sur celles de l'avenir. Avoir un coup d'avance sur la réalité, voir loin, innover, constituer, hier comme aujourd'hui, les leitmotivs de notre action.

1991

Lancement du plan quinquennal 1992-1996. Ce plan ambitieux prévoit la construction et la réhabilitation des réseaux d'assainissement communaux et intercommunaux. Ce sont finalement près de 50 kilomètres de canalisations qui auront été construits et presque 500 millions de francs d'investis.

1997

Le Comité syndical adopte le schéma d'aménagement des berges de l'Yerres et du réveillon : la future Liaison Verte.

2001

Signature du contrat de bassin 2001-2005 d'un montant de 71 millions d'euros.

2002

Le SIARV devient la structure porteuse de la CLE.

2011

Le SIARV se transforme en SyAGE : syndicat mixte qui, outre ses compétences « historiques », prend en charge une nouvelle compétence sur un territoire plus vaste : la mise en œuvre du SAGE.

2012

Labellisation du premier PAPI d'Île-de-France (appel à projets de 2010).

2013

Signature du contrat de bassin Yerres amont 2013-2018, d'un montant de 39,9 millions d'euros.



Hier

Lors de sa création en 1952, le SyAGE avait d'abord pour mission de résoudre des problèmes d'ordre sanitaire. Au fil des années, cette mission s'est enrichie des évolutions en matière d'assainissement. Chargé de l'aménagement hydraulique de l'Yerres et de l'entretien de la rivière, il voit, suite à la crue de 1978, la lutte contre les inondations devenir une priorité. Enfin, il se dote d'un service de « Gestion rationnelle des réseaux » qui lui permettra, en veillant au bon raccordement des installations privatives, de mener à bien une démarche volontariste de développement de la séparativité *

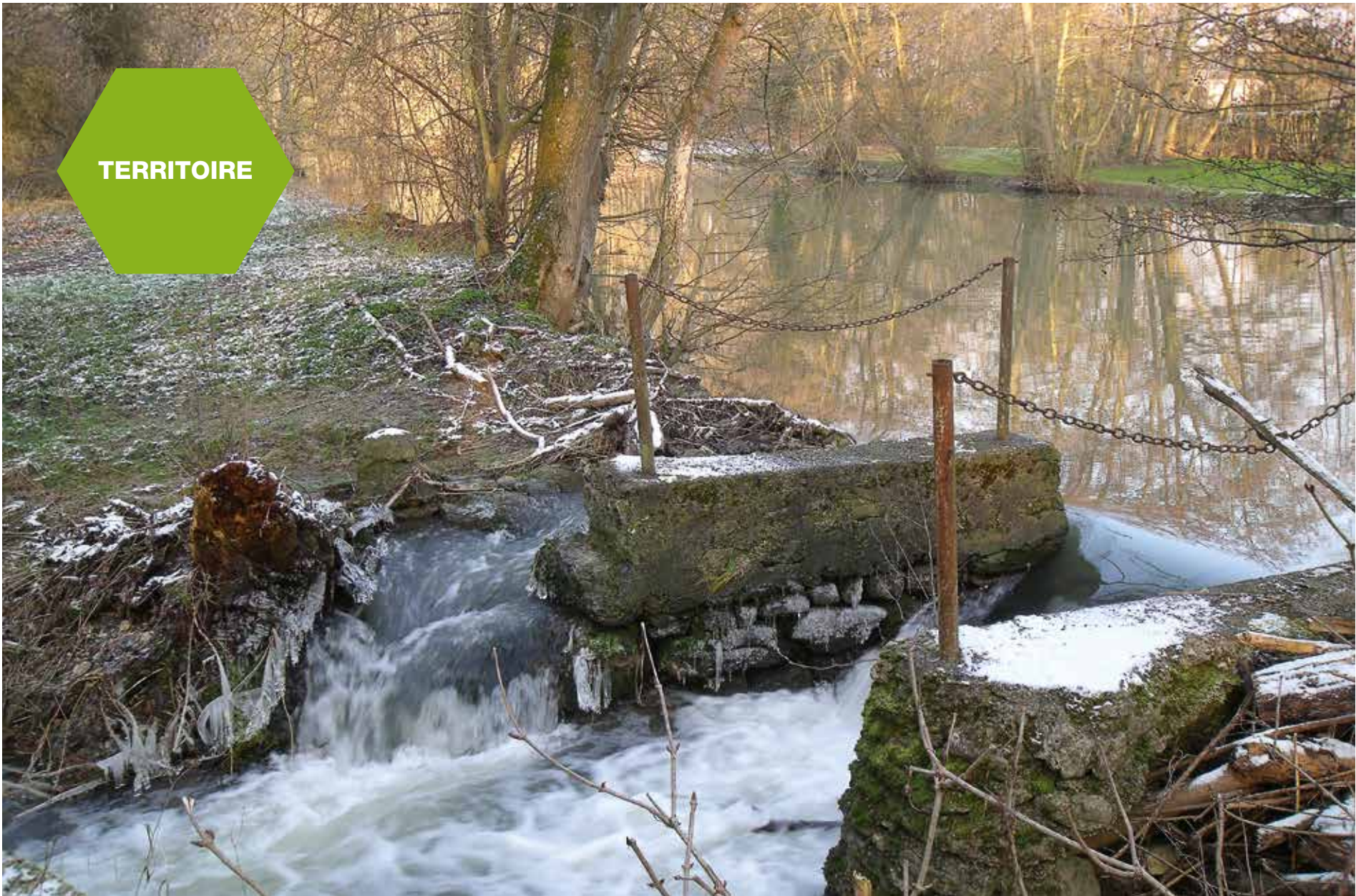
Aujourd'hui

Alors que la séparativité des réseaux est aujourd'hui assurée sur la majeure partie du territoire du SyAGE, les priorités du Syndicat en matière de travaux et d'investissement se recentrent davantage autour de la résorption des problématiques d'inondations pluviales. La mise en œuvre et la promotion du « zéro rejet » et de l'infiltration à la parcelle constituent un axe important de la politique du Syndicat sur le court terme *

Demain

À moyen terme, et au-delà de ses missions opérationnelles traditionnelles, les priorités du SyAGE seront forcément orientées vers la mise en œuvre et l'animation des programmes d'actions visant à l'atteinte du bon état des eaux : SAGE, contrats de bassin, renaturation de l'Yerres et préservation de la biodiversité. La prévention des inondations et le développement d'un territoire plus « résilient » seront ses plus grandes priorités. Enfin, le SyAGE ayant une longue histoire, il lui faudra dans un avenir prévisible programmer d'importants travaux de réfection ou de remplacement des réseaux vieillissants *





TERRITOIRE

Les compétences, les objectifs, les missions et tous les projets du Syndicat sont toujours envisagés dans une logique de gestion par bassin versant.

Favoriser les synergies et les solidarités amont/aval, coordonner les actions entreprises par les maîtres d'ouvrage adhérents, prendre en compte des réalités locales différentes...
Le Syndicat a ainsi vocation à être le lieu où se rencontrent les bonnes volontés et les énergies du bassin versant.

Le territoire du SyAGE

Il trouve sa raison d'être dans une logique qui doit assez peu à la pensée administrative et beaucoup aux contraintes physiques et hydrographiques. En effet, la mission du Syndicat étant de veiller au fonctionnement harmonieux du grand cycle de l'eau, c'est tout naturellement que son territoire s'est en quelque sorte « calé » sur celui du bassin versant de l'Yerres.

C'est encore plus vrai depuis que le SyAGE, de par sa compétence de mise en œuvre du SAGE de l'Yerres, doit jouer un rôle d'animateur et de coordinateur des actions entreprises par les maîtres d'ouvrage en vue de contribuer, notamment, à l'atteinte du bon état des eaux.

L'eau ne connaissant pas de frontière administrative, il est clair que la gestion de cette ressource gagne en efficacité dès lors qu'elle peut être appréhendée dans sa globalité, de l'amont vers l'aval, de la source à l'exutoire *



LE PAPI DE L'YERRES EN QUELQUES CHIFFRES

150 ACTEURS

rassemblés autour de 3 ambitions fortes

1,2 MILLIONS D'EUROS

pour 17 actions

2 ANNÉES D'ÉTUDES

pour définir un programme de travaux à partir de 2015

1 ANIMATEUR PAPI

recruté en janvier 2013

3 OUTILS CONÇUS À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

1. SAGE

Depuis sa transformation en syndicat mixte en 2011, le SyAGE est devenu le garant de la mise en œuvre du SAGE de l'Yerres. Ce document, qui s'impose à tous les acteurs du bassin versant de l'Yerres, touche à l'ensemble des problématiques liées à l'eau (alimentation en eau potable, assainissement, protection des milieux, dépollution, inondations, etc.) et définit les objectifs et fixe des préconisations visant l'atteinte du bon état des eaux.

Tout au long de l'année 2013 et grâce à l'important travail d'information et de communication réalisé par le pôle Mise en œuvre du SAGE, ce sont 18 communes et 7 EPCI qui ont adhéré au Syndicat au titre de la compétence mise en œuvre du SAGE *

2. Contrat

Véritable déclinaison opérationnelle du SAGE, le contrat de bassin est le programme d'actions sur lequel s'engagent les maîtres d'ouvrage du bassin versant en vue d'atteindre le bon état des eaux.

Le SyAGE est chargé de l'animation du contrat de bassin aval, c'est-à-dire de l'accompagnement des collectivités signataires. Un travail de longue haleine a également été entrepris pour donner le jour à un contrat de même nature sur l'amont du bassin versant dont les problématiques et l'échelle sont bien différentes.

Ce contrat a été signé le 4 décembre 2013 dans la commune de Soignolles-en-Brie *

3. PAPI

La prévention des inondations est depuis longtemps une des priorités du SyAGE. Si l'Yerres a su se montrer raisonnable depuis de nombreuses années, cette fausse impression de sécurité n'a pas endormi la vigilance du Syndicat qui a développé de nombreux outils de gestion et de prévention du risque inondation : barrages téléopérés permettant de réguler, de limiter ou de retarder des débordements ; stations débitmétriques et d'alerte, permettant d'anticiper les situations à risque ; système d'information des communes et des riverains (numéro vert, dispositif SIRYAC, site internet), etc.

Mais le SyAGE a voulu aller plus loin pour répondre à trois ambitions : développer la culture du risque inondation, réduire la vulnérabilité de notre territoire et améliorer la capacité de celui-ci à retrouver un fonctionnement normal après une inondation, ce que les spécialistes nomment, la résilience.

Pour ce faire, il a développé un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations, un PAPI. Le PAPI de l'Yerres, qui a reçu le label de l'État le 17 octobre 2012 est une première en Île-de-France *

Les trois compétences du Syndicat

Elles recouvrent des missions et des tâches bien distinctes et pourtant elles concourent toutes à la même finalité : préserver la ressource en eau.

Assainissement

Compétence historique du SyAGE, l'assainissement reste aujourd'hui pour le syndicat l'activité qui mobilise le plus d'agents et le plus de moyens. C'est bien le moins, compte tenu de l'ampleur des enjeux :

- collecte et transport des eaux usées jusqu'à la station d'épuration de Valenton ;
- gestion des réseaux communaux et intercommunaux d'eaux usées et d'eaux pluviales pour 18 communes ;
- contrôle des installations privatives d'assainissement chez les particuliers, les artisans et les industriels ;
- réalisation de branchements neufs ou réhabilitation ;
- suivi des ouvrages ;
- entretien préventif ;
- mesure de la qualité des effluents.

Cet inventaire, très loin d'être exhaustif, permet néanmoins de mesurer l'importance que revêt cette mission pour le Syndicat tant pour lutter contre les pollutions que pour limiter les inondations pluviales *

Mise en œuvre du SAGE

Nouvelle venue parmi les compétences du SyAGE, la Mise en œuvre du SAGE a pu parfois apparaître « abstraite » à certaines personnes.

Pourtant, même s'il est vrai que l'exercice de cette compétence ne se traduit pas immédiatement par des travaux, des investissements, des réalisations visibles et observables, mais plutôt par de l'animation, de la coordination et de gros efforts de communication, ses finalités n'en demeurent pas moins extrêmement concrètes.

En effet, quoi de plus concret que l'atteinte du bon état des eaux qui, s'il n'était pas effectif en 2021, conduirait l'Europe à infliger à la France des pénalités financières sans doute considérables ? Quoi de plus concret et précis que ces contrats de bassin, véritables feuilles de route, que se fixent les maîtres d'ouvrage en vue d'atteindre ce bon état des eaux et qui seront pilotés par des animateurs du SyAGE ?

Il est tout à fait essentiel et riche d'enseignement que ce soit une structure opérationnelle faisant autorité comme le SyAGE qui soit devenue le garant de sa mise en œuvre. En effet, qui mieux que le Syndicat pouvait comprendre la nécessité d'adopter et de promouvoir une logique de gestion à l'échelle d'un bassin versant *

Gestion des eaux

Cet aspect de l'activité du SyAGE est probablement le plus visible par les usagers et les riverains car c'est celui dont l'impact sur la qualité du cadre de vie des habitants de la vallée de l'Yerres est le plus aisément identifiable.

Cette compétence s'articule autour de quatre grandes missions : protéger la rivière en l'entretenant et en surveillant la pollution ; préserver la biodiversité ; offrir aux riverains un cadre de vie et des lieux de promenade attrayants et enfin, prévenir le risque d'inondation.

Il s'agit donc tout autant de protéger la rivière que de se protéger de celle-ci *



Eaux usées et eaux pluviales

L'assainissement et la gestion des eaux pluviales présentent des aspects paradoxaux. En effet, si ce sont ces deux activités du SyAGE qui influent probablement le plus sur la vie des usagers (en termes de santé publique, d'hygiène, de confort de vie), elles le font discrètement, souterrainement pourrait-on dire...

Travaux

En matière de travaux, l'assainissement induit souvent des investissements considérables et des chantiers parfois « pharaoniques ».

En 2012, et conformément au plan pluriannuel d'investissement, les travaux ont fait la part belle aux eaux pluviales sans pour autant négliger la création ou la réhabilitation de réseaux d'eaux usées.

Les temps forts de l'année 2013 sont la création des bassins Ferrer à Draveil et Saint-Médard à Brunoy, une extension des réseaux existants à Quincy-sous-Sénart et les très importants travaux réalisés à Villeneuve-le-Roi dans le cadre de l'ANRU, pour ne citer que ceux-là.

On le voit, en 2013 comme dans les années qui suivront, si la gestion du patrimoine existant n'est pas négligée, une forte priorité est donnée aux travaux permettant de limiter les inondations dues à des débordements de réseaux *



ORAGES DE JUIN UN MOIS DE PLUIE EN UNE HEURE

Les 8 et 19 juin 2013, de violents orages se sont abattus sur l'aval de la vallée de l'Yerres. Ces phénomènes réputés exceptionnels semblent devenir la norme et impliquent la mise en place de mesures préventives. Anticipant sur ce genre d'évènement et conscient de la nécessité d'agir en priorité pour résoudre cette problématique à l'échelle de son territoire, le SyAGE, en accord avec les communes adhérentes, s'est fixé un programme d'investissements pluriannuel 2011-2016 pour éliminer les points critiques d'inondations.

Pour lutter contre ces inondations, le SyAGE va mobiliser **38 millions d'euros sur cinq ans.**



1 297
KILOMÈTRES
DE COLLECTEURS

Si les agents du SyAGE possèdent une forte culture technique, cela ne les conduit jamais à oublier que leurs missions ont pour vocation ultime d'apporter un service de qualité aux usagers des réseaux dont le Syndicat a la charge.

Sensibiliser les propriétaires au zéro rejet

Les services ARU (Assainissement et Relations aux Usagers) et AAD (Assainissement et Aménagement Durable) se sont associés à la Direction de la Communication pour élaborer et lancer une importante campagne de sensibilisation au zéro rejet auprès de l'ensemble des propriétaires de terrains du bassin versant.

Ce sont ainsi près de quarante mille propriétaires qui ont reçu un courrier et une brochure leur expliquant l'intérêt de la désimperméabilisation des sols, de l'infiltration et du stockage des eaux pluviales.

Cette campagne de mailing a été complétée par un numéro spécial du magazine du SyAGE et la mise à disposition des communes d'une exposition itinérante sur le thème du zéro rejet *



LE ZÉRO REJET C'EST QUOI ?

Pour éviter que les réseaux ne soient trop rapidement saturés – au risque de provoquer débordements, inondations et dommages –, il est essentiel de limiter le ruissellement des eaux pluviales. Pour ce faire, il est nécessaire de favoriser son infiltration ou son stockage. C'est cette démarche que l'on appelle le « zéro rejet » : on ne rejette plus l'eau pluviale dans les réseaux mais on l'infiltré directement dans le sol ou bien on la stocke en vue d'un usage ultérieur.



300
OUVRAGES



Service aux communes

Les collectivités qui ont adhéré au Syndicat l'ont fait pour bénéficier d'un service. C'est la mission du service Entretien aux communes que de faire en sorte que ce service soit effectivement assuré :

- par une démarche préventive d'entretien programmé des ouvrages ;
- par une démarche curative intervenant le plus souvent en réponse à un signallement d'une commune ou d'un usager.

Le développement des phénomènes orageux violent implique pour ce service de veiller à la fois à sa capacité d'anticipation ainsi qu'à sa réactivité *

60 000
FOYERS
CONCERNÉS



La rivière

Parce qu'elle est un élément important du cadre de vie des habitants de la vallée de l'Yerres dont elle structure le paysage, la gestion de la rivière constitue la partie la plus visible du travail du SyAGE...

24
KILOMÈTRES
DE BERGES
À ENTREtenir

Entretien

L'entretien de la rivière est pris en charge par une équipe dédiée composée de professionnels, mais aussi d'amoureux de la nature.

Leur travail ne consiste pas seulement à préserver le caractère esthétique des berges, mais également à veiller à la sécurité des riverains (abattages des arbres dangereux) ainsi qu'à la préservation du milieu en le débarrassant des nombreux déchets dus à l'incivilité de certains.

Dans ce domaine également, le SyAGE innove en développant une « gestion différenciée » plus soucieuse d'écologie et de biodiversité.

Deux initiatives originales ont ainsi vu le jour en 2013 dans le bassin du grand Haha à Crosne :

- une expérience d'écopâturage faisant appel à des moutons pour éviter la tonte mécanique des sols enherbés ;
- l'installation de ruches qui, grâce au rôle pollinisateur des abeilles, pourront contribuer à une densification de la flore *



LA GESTION RAISONNÉE C'EST QUOI ?

Sa mise en place se traduit par des techniques respectueuses de l'environnement et de la santé comme :

- Le refus d'utiliser des pesticides qui, polluant l'eau et l'air, ont des effets néfastes sur la santé de la population et des agents.
- L'introduction des prairies fleuries et la variation des tontes.
- La gestion optimale des ressources en eau (récupération, diminution de l'arrosage...).
- L'application de pratiques plus écologiques (compostage, paillage, recyclage des déchets verts, taille « douce »).
- Des achats éco-responsables pour tous les matériaux et fournitures utilisés.
- L'introduction d'un nouveau type de fleurissement (plantes couvre-sol, vivaces...).



Se promener

Depuis sa création en 1997, la Liaison Verte s'est donnée pour objectif de permettre aux habitants de la vallée de longer la rivière en profitant de son patrimoine et de ses paysages.

Passerelles créées ou réhabilitées, cheminements aménagés, berges restaurées, ce sont près de 40 kilomètres de promenades qui sont ainsi offerts à la population.

L'année 2013 a été très riche en travaux d'aménagement et de création d'ouvrages sur la Liaison Verte. En effet, ce ne sont pas moins de onze chantiers qui ont été réalisés sur plusieurs communes : des passerelles à Villecresnes, Boussy-Saint-Antoine et Brunoy ; des platelages ou des cheminements à Yerres, Marolles, Épinay-sous-Sénart, Quincy-sous-Sénart et Brunoy.

La vallée de l'Yerres étant classée, toutes ces réalisations ont été menées en respectant l'environnement naturel et patrimonial des sites concernés *

40
KILOMÈTRES
DE LIAISON
VERTE



UNE RÉALISATION D'EXCEPTION UNE PASSERELLE TRÈS ATTENDUE

Depuis la première étude lancée en 2004, il aura fallu près de 10 ans avant que cet ouvrage voit le jour. De nombreuses contraintes ont effectivement contribué à compliquer ce dossier : présence de vestiges préhistoriques, classement de la vallée, etc.

La particularité de ce chantier réside dans le fait que cette passerelle se prolonge par un platelage surélevé sur 110 mètres environ, permettant ainsi d'éviter le piétinement de la rive gauche de l'Yerres jusqu'alors préservée.

Visuellement, il a fallu alléger au maximum la passerelle et le platelage afin que ceux-ci se fondent le plus possible dans la végétation.



Cheminement de la passerelle Talma à Brunoy



EXPERTISE



UN OUTIL ESSENTIEL
LE SIG (SYSTÈME
D'INFORMATION
CARTOGRAPHIQUE)

Cet outil est la mémoire vivante du Syndicat. Il facilite l'analyse des enjeux environnementaux et la gestion patrimoniale des ouvrages.

À terme, le SIG a vocation à devenir le cœur d'un système d'information général qui permettrait d'unifier et d'homogénéiser les différents outils de gestion.

Un groupe de travail a été lancé en 2013 en vue de concevoir cette base de données géographique qui constituera un facteur d'accroissement de l'efficacité.

.....

Maintenir
une rivière
vivante

L'Yerres, comme de nombreux cours d'eau français, est bien loin de présenter aujourd'hui le visage qui était le sien il y a quelques décennies. Pour le meilleur comme pour le pire, cette rivière a été modifiée et parfois défigurée pour l'adapter aux activités humaines.

Afin de respecter les directives européennes enjoignant de rendre aux cours d'eau leur fonctionnement naturel – contribuant ainsi à la biodiversité et au bon état des eaux – le SyAGE a entrepris une vaste série d'études, de réflexions et de concertations qui s'étaleront jusqu'en 2014.

Il est en effet nécessaire d'aborder cette question sans *a priori* idéologique de façon à concilier, voire réconcilier, la renaturation de l'Yerres avec les différents usages qu'en font les riverains, ainsi qu'avec le patrimoine architectural présent sur ses rives *



CONTINUITÉ
ÉCOLOGIQUE

Cette notion a été introduite en 2000 par la directive cadre sur l'eau. Elle y est définie comme la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, le bon déroulement du transport naturel des sédiments, ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologiques. Elle constitue une des composantes de l'atteinte du bon état des eaux qui est imposée aux États par l'Union européenne.

L'Yerres, comme de nombreux cours d'eau français, est bien loin de présenter aujourd'hui le visage qui était le sien il y a quelques décennies. Pour le meilleur comme pour le pire, cette rivière a été modifiée et parfois défigurée pour l'adapter aux activités humaines.

Afin de respecter les directives européennes enjoignant de rendre aux cours d'eau leur fonctionnement naturel – contribuant ainsi à la biodiversité et au bon état des eaux – le SyAGE a entrepris une vaste série d'études, de réflexions et de concertations qui s'étaleront jusqu'en 2014.

Il est en effet nécessaire d'aborder cette question sans *a priori* idéologique de façon à concilier, voire réconcilier, la renaturation de l'Yerres avec les différents usages qu'en font les riverains, ainsi qu'avec le patrimoine architectural présent sur ses rives *

Surveiller

Le bon état des eaux, cela n'est pas qu'un objectif un peu lointain servant à guider notre action. C'est aussi une réalité au quotidien qui nécessite des soins réguliers et une attention constante tant est grande la fragilité des écosystèmes et tant sont nombreuses les sources de pollution.

C'est ainsi que notre laboratoire procède à de nombreux prélèvements et analyses afin de suivre l'évolution des paramètres essentiels : conductivité, pH, température, oxygène, etc.

En cas de pollution, ce sont également les agents du laboratoire qui iront procéder aux prélèvements et aux constatations sur le terrain *



UNE NOUVELLE FAÇON
DE CONSIDÉRER
LE RISQUE INONDATION

Les événements climatiques exceptionnels et brutaux qui se multiplient en Europe ont conduit les professionnels de la prévention des inondations à adopter une nouvelle approche.

Cette dernière, si elle ne renonce pas à limiter et prévenir les inondations, consiste à accepter l'idée que l'on ne saurait totalement en maîtriser le risque. Il convient donc d'y adapter les territoires (en prévoyant par exemple des zones d'expansion de crues), à réduire leur vulnérabilité en adaptant les habitats (c'est-à-dire en les rendant plus résilients) et à modifier les comportements de chacun.

.....

Le SyAGE a toujours fait de la lutte contre les inondations une de ses priorités, ce qui a été concrétisé par la labellisation du PAPI de la vallée de l'Yerres le 17 octobre 2012. Mais c'est loin d'être la seule action du Syndicat dans ce domaine.

Gérer les crues

Suite aux inondations de 1978, le SyAGE s'est doté d'outils performants lui permettant de limiter le niveau des crues et d'alerter les communes de l'évolution du niveau des eaux : barrages, pluviomètres, station d'alerte... Ces outils sont pilotés à distance par un service de télégestion qui a été modernisé en 2013 pour le rendre plus performant et plus réactif. Ce dispositif est complété par un système d'alerte automatisé (le SIRYAC) qui permet de tenir informés les riverains de l'évolution d'une crue.

Pour autant, ces systèmes, aussi performants soient-ils, ne pourront empêcher la survenue des crues. 2013 a ainsi été marquée par deux épisodes de crue : le premier – en janvier/février – était remarquable par sa durée et celui du mois de novembre, remarquable par sa précocité. Ceci montre que le risque reste toujours présent et que les acteurs concernés doivent être prêts à y réagir.

Afin de réactiver la « conscience de la crue » et de parfaire cette coordination entre le SyAGE, les communes, les services de secours et la préfecture, les services du SyAGE ont établi une collaboration avec l'ENSOSP (École nationale supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers) qui a permis la réalisation de deux exercices de crue en 2013 : à Crosne au mois de juin et à Boussy-Saint-Antoine au mois d'octobre *



EXPERTISE



2%

C'EST LE MONTANT DE LA BAISSE QU'A CONNUE EN 2013 LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

Le SyAGE, comme toutes les collectivités et toutes les entreprises, possèdent ce que l'on appelle un « cœur de métier ». Au SyAGE, il est évident que ce cœur bat – très fort – pour la technique et pour l'environnement.

Mais pour que les services techniques et opérationnels du SyAGE puissent mener à bien leurs missions, ils ont besoin des services transversaux et fonctionnels. Les agents qui y travaillent, qu'ils soient comptables, financiers, juristes, spécialistes des ressources humaines des moyens généraux ou de la communication, partagent avec leurs collègues la même implication dans les objectifs du SyAGE.



Communication externe

L'année 2013 a été marquée par différentes initiatives visant à moderniser et à dynamiser l'image du SyAGE. En effet, le syndicat qui est une référence dans son domaine se doit de développer sa notoriété et de se doter d'outils de communication lui permettant de valoriser son action.

C'est ainsi qu'en 2013 le site internet du syndicat a connu une refonte complète visant à le rendre plus convivial et plus adapté aux usages actuels du net. De même, le magazine du syndicat s'est doté d'un nouveau titre (*L'Eau*) et d'une nouvelle maquette graphique et rédactionnelle lui permettant de se positionner comme un magazine tourné vers le grand public.

Enfin, une vaste campagne de communication centrée sur le zéro rejet a été marquée par plusieurs temps forts : un mailing de sensibilisation à destination des quarante mille propriétaires du bassin versant, un numéro spécial du magazine du SyAGE, une exposition itinérante et l'organisation d'une semaine zéro rejet *

Maîtrise budgétaire

La Direction des Finances s'est fixé pour objectif de concilier rigueur budgétaire et capacité d'action du Syndicat.

Pour y parvenir, elle attache une importance toute particulière à un ratio permettant d'évaluer assez finement les marges de manœuvre du SyAGE : la capacité de désendettement.

Ce ratio (endettement/épargne brute), exprimé en nombre d'années, mesure la solvabilité financière. Il permet de déterminer le nombre d'années qui serait nécessaire pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que le Syndicat cesse tout investissement et y consacre la totalité de son épargne brute. Plus ce chiffre est bas, plus forte est l'indépendance financière du Syndicat.

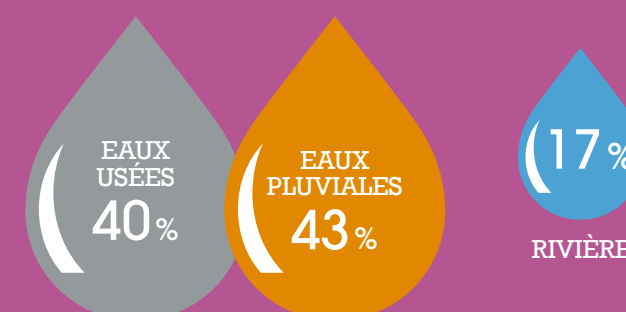
En 2013, ce ratio est 5,61*



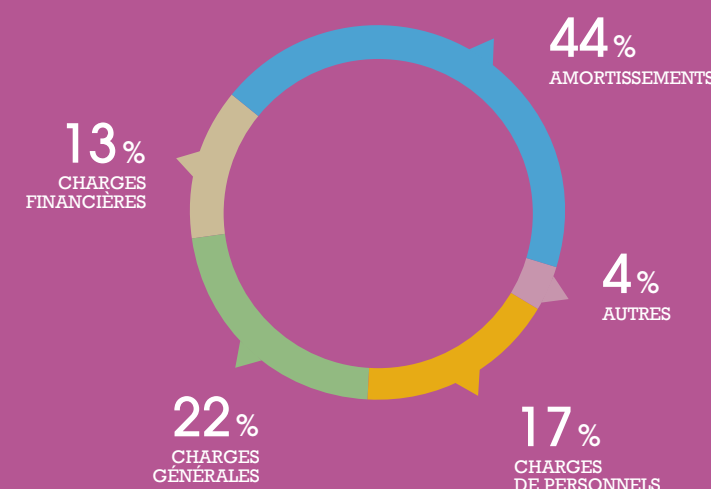
NOTRE PRIORITÉ

Comme en 2012, notre priorité reste le financement d'un programme de travaux ambitieux et volontariste visant à réduire les inondations pluviales.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 17 775 467 EUROS



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 20 441 614 EUROS



BUDGET ANNEXE M14 « MISE EN ŒUVRE DU SAGE » DE L'YERRES

218 024 EUROS
Dépenses de fonctionnement

339 351 EUROS
Recettes de fonctionnement

121 327 EUROS
Résultat d'exploitation

97 587 EUROS
Dépenses d'investissement

115 499 EUROS
Recettes de fonctionnement

17 913 EUROS
Solde d'exécution

139 239 EUROS
Résultat de la clôture

ENGAGEMENT

Le SyAGE ne s'est jamais contenté d'être seulement un syndicat de travaux. Poser des canalisations, installer des ouvrages, entretenir la rivière, ce sont certes les missions et les tâches que les agents du SyAGE assurent au quotidien, avec fierté et professionnalisme, mais ces actions ont pour fondation des convictions fortes et des engagements solides. Ces convictions, ces engagements, le SyAGE a à cœur de les porter et de les défendre partout où sa voix et son action peuvent contribuer au Progrès.

OBJECTIF ZERO REJET
3 FAMILLES DE SOLUTIONS

1 STOCKER

Le **STOCKAGE** consiste à « piéger » la pluie au niveau de la parcelle et à la conserver en vue d'une utilisation ultérieure, notamment pour l'arrosage du jardin, ou pour toute autre utilisation à des fins domestiques (sous réserve du respect du cadre sanitaire réglementaire).

Les solutions à votre disposition sont par exemple :

- ★ Les récupérateurs d'eau de pluie et les cuves de stockage (enterrées ou non).
- ★ Les toitures végétalisées et les toitures stockantes (récupération, évaporation).
- ★ Les bassins secs ou en eau (infiltration et évaporation).
- ★ Les bassins de rétention (pour des surfaces très importantes).

2 INFILTRER

L'**INFILTRATION** permet de recréer le cheminement naturel des eaux pluviales qui existait avant l'imperméabilisation de la parcelle. Elle est donc très utile pour recharger les nappes souterraines par de l'eau non encore polluée.

Que vous soyez un industriel, un commerçant ou un particulier, **des solutions d'infiltration existent, adaptées à vos besoins et à vos budgets :**

- ★ Le puits d'infiltration ou pulsard.
- ★ Les tranchées drainantes ou d'infiltration.
- ★ Les noues ou fossés.
- ★ Les parkings végétalisés.
- ★ Les terrasses ajourées.

3 DÉSIMPÉR-MÉABILISER

La **DÉSIMPÉR-MÉABILISATION** consiste à supprimer la cause du problème : dès lors que vous réduisez la surface imperméabilisée de votre terrain, vous augmentez notablement ses capacités d'infiltration.

Suivant la taille et la nature de votre propriété, **vous aurez le choix entre diverses techniques :**

- ★ Les parkings végétalisés.
- ★ Les terrasses non imperméabilisées en bois ou pavés non jointifs.
- ★ Les chaussées réservoirs poreuses.
- ★ Choix de différents revêtements : gravier-gazon, dalles fines à alvéoles engazonnées, etc.

DÉFINITIONS

RUISSELLEMENT Partie des précipitations atmosphériques (pluie, neige, etc.) qui s'écoule à la surface du sol.	DRAINAGE Évacuation naturelle ou artificielle, par gravité ou par pompage, d'eaux superficielles ou souterraines.	GESTION À LA PARCELLE Pratique consistant à traiter l'eau de pluie au plus près de son point de chute.	IMPERMÉABILITÉ Insapacité d'un milieu ou d'un sol à laisser s'infiltrer l'eau sous forme liquide, en raison de sa nature physique ou de l'action de l'homme.
---	---	--	--



CEPRI

Le Centre Européen de Prévention et de Gestion des Risques d'Inondation (CEPRI) est une association dont l'action est principalement tournée vers les collectivités territoriales. Elle est un centre de compétences, un centre de ressources dédié à la politique de gestion des inondations. L'autre volet de son action consiste en une forme de lobbying visant à faire en sorte que les réglementations mises en place par l'État prennent réellement en compte les acteurs de terrain, qu'elles soient réellement applicables et compatibles avec les intérêts des collectivités locales.

Fort de tout cela, le SyAGE a développé des relations de partenariat avec cette association dont il partage les valeurs et les buts. Alain Chambard, président du SyAGE, fait d'ailleurs partie du conseil d'administration du CEPRI dont il est le représentant au sein de la Commission Mixte Inondation (CMI) qui dépend du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie *

Paris métropole

Le SyAGE a souhaité participer aux travaux du Syndicat d'études Paris Métropole afin de s'assurer que la question de l'eau est suffisamment prise en compte parmi les enjeux de la future métropole.

Convaincu de la nécessité d'une **gestion de l'eau par bassin versant**, le SyAGE souhaite participer au débat afin que la gestion des eaux de la Seine se fasse en cohérence avec les SAGE d'affluents et que les efforts de tous les acteurs concernés soient coordonnés.

Le SyAGE participe donc régulièrement aux travaux organisés par Paris métropole *

Eau pluviale

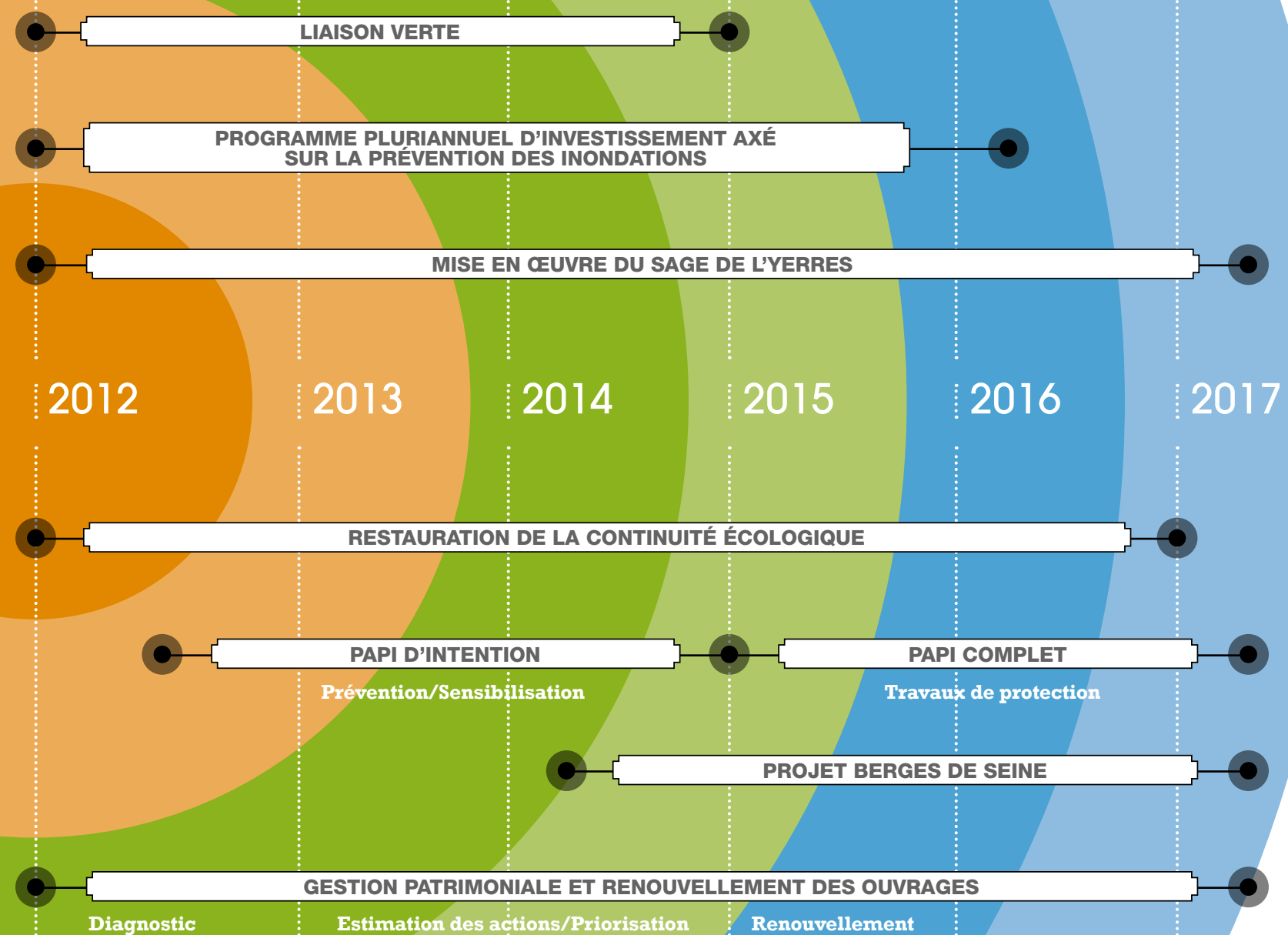
Le SyAGE a fait de la gestion des eaux pluviales un de ses chevaux de bataille tant cette question est cruciale en matière de gestion de la ressource et de prévention des inondations. Si les travaux et les actions de terrain sont essentielles, le syndicat estime indispensable de sensibiliser ses partenaires sur cette question et d'entamer une réflexion prospective sur un thème aussi lourd de conséquences.

C'est ainsi que deux journées de réflexion ont été organisées au mois de septembre 2013. La première, conçue en collaboration avec le Conseil Général du Val-de-Marne et centrée sur les bonnes pratiques en matière de gestion des eaux pluviales était spécifiquement destinée aux élus concernés par le contrat de bassin Yerres aval. La seconde journée, plus prospective et plus généraliste, avait pour but de permettre des échanges entre élus, techniciens et chercheurs, notamment en climatologie. *



LES PROJETS À VENIR

La volonté du SyAGE est toujours de voir loin et d'agir au plus près, de façon concrète et volontariste. Ci-dessous tous nos grands projets pour les années à venir.





**SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT
ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'YERRES**

17, rue Gustave Eiffel
91230 Montgeron

Tél. : 01 69 83 72 00 - Fax : 01 69 40 09 29

<http://www.syage.org>
syage@syage.org